



L'AUTRE 8 MAI 1945

Pour la reconnaissance par le Président de la République du crime d'Etat en Algérie (Sétif, Guelma, Kherrata)

RASSEMBLEMENT : 8 mai 2019 à 18h00
Place du Châtelet à Paris

Collectif unitaire pour la reconnaissance des crimes d'Etat en Algérie : Sétif, Guelma, Kherrata

Il est impossible de célébrer l'anniversaire de la victoire contre le fascisme sans vouloir arracher à l'oubli ce qui s'est passé en Algérie ce même 8 Mai 1945 et les jours suivants. Des manifestations pacifiques à Sétif, Guelma Kherrata et la région ont été réprimées dans le sang, des dizaines de milliers de civils Algériens ont été massacrés par la police, la gendarmerie, des milices armées par les autorités locales et l'Armée Française aux ordres de l'exécutif. C'est après le déclenchement de cette répression que l'on a déploré à Sétif et aux alentours une centaine de victimes européennes.

Amputer notre histoire commune par l'occultation de ce crime d'Etat ne permet pas à la France d'en finir avec la page coloniale de son histoire.

En 2015, le Conseil Municipal de Paris a demandé, à l'unanimité, au Président de la République de reconnaître ces massacres comme crimes d'Etat. Des vœux dans ce sens ont été adoptés par des villes : Rennes, Nanterre, Ivry sur Seine...

Avant de devenir président de la République, le 5 février 2017, à l'occasion d'un déplacement en Algérie, Emmanuel Macron a affirmé que la "colonisation est un crime contre l'humanité", et, interrogé par *Mediapart*, le 5 mai suivant, a répondu : "je prendrai des actes forts". En ce 8 mai 2019, il est indispensable de passer enfin des paroles aux actes.

Nous demandons : l'ouverture de toutes les archives, l'inscription dans la mémoire nationale de ces événements par le biais de gestes forts des plus hautes autorités de l'Etat et un soutien à la diffusion des documentaires relatifs aux événements dans les programmes de l'Education Nationale comme dans les médias publics.

Signataires au : 29 Avril 2019

Associations : **4 ACG** (Association des Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), **AFASPA** (Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique), **APCV** (Agence de Promotion des Cultures et du Voyage), **Au Nom de la mémoire**, **ANPROMEVO** (Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS). **ATMF** (Association des Travailleurs Maghrébins) **CAPJPO Euro-Palestine**, **CIIP** (Centre d'Information Inter-Peuples - Grenoble), **CEDETIM** (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), **CRAN** (*Conseil représentatif des associations noires de France*), **CRLDHT** (Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie) - **FUIQP** (Front Uni des immigrations et des quartiers populaires), **Fédération Total Respect**, **IPAM** (Initiatives Pour un Autre Monde) **LDH** (Ligue des Droits de l'homme), **Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons**, **MRAP** (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), **Mouvement de la Paix**, **Onzième Dom** (Amicale des Français/es d'outre-mers du XIème arrondissement de Paris), **Shechora Ani Venava** (Amicale juive des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans de couleur), **SURVIE**, **Tjenbé Rêd** des Français/es d'outre-mers LGBT (lesbiennes, gais, bi & trans),

Syndicats : Union syndicale Solidaires, **CNT** (Confédération Nationale du Travail)

Partis politiques : **CCopéra**, **Coopérative politique Ecologie Sociale**, **PCF** (Parti Communiste Français), **PCOF** (Parti Communiste des Ouvriers de France), **PG** (Parti de Gauche)